



Nancy Wert
Stanlee Farms

2017

PORTRAIT DE L'INDUSTRIE LAIÈRE



MC



LES PRODUCTEURS
LAITIERS
DU CANADA

MC



Le 150^e anniversaire du Canada arrive à grands pas, et il s'agit d'une occasion idéale pour les Producteurs laitiers du Canada de célébrer les nombreuses contributions qu'ont apportées les producteurs laitiers canadiens à l'essor des communautés, de la culture et de l'économie de notre pays. Les jalons historiques sont en effet un moment privilégié pour réfléchir à notre riche patrimoine culturel et envisager le rôle que joueront les producteurs laitiers canadiens dans l'avenir de notre merveilleux pays.

Les producteurs laitiers canadiens ont toujours contribué à la croissance du Canada, à partir de l'établissement des colonies françaises et anglaises jusqu'à son émergence en tant que joueur mondial respecté.

Lorsque les premiers pionniers du Canada, dont Samuel de Champlain, ont levé l'ancre vers le Nouveau Monde, ils ont amené avec eux du bétail afin de disposer d'une source durable de nourriture pour leur nouvelle vie. Pour ces explorateurs, les vaches représentaient une planche de salut, une source constante d'aliments sains. Les produits laitiers étaient pour ces premiers pionniers synonymes de survie dans un nouveau paysage inhospitalier.

En effet, c'est pendant ces expéditions initiales que les premières fermes laitières canadiennes ont été établies, fournissant ainsi une habitation pour les colons et les vaches ayant effectué la traversée. En fait, plusieurs fermes laitières encore exploitées aujourd'hui sont plus vieilles que le Canada lui-même, ayant été édifiées avant la Confédération de 1867. Ces fermes ont été léguées de génération en génération, et les producteurs qui les dirigent sont depuis longtemps les intendants de la terre canadienne.

Dans le monde des premiers colons tout comme dans celui d'aujourd'hui, les fermes laitières ont été et sont encore à la base des communautés rurales de notre pays. Pour les agglomérations urbaines, elles constituent une source saine de lait, de fromage et de beurre de grande qualité. Le secteur laitier est ancré dans l'histoire du Canada. Il est à la fois un fournisseur durable et un important moteur économique à l'échelle du pays. L'industrie laitière a toujours été au cœur du Canada, parce que le lait canadien, ça compte.

Cette trousse se veut un guide d'introduction sur notre secteur. Le livret aborde l'impact économique de notre industrie et explique comment fonctionne notre système de gestion de l'offre, de même que ses trois piliers. De plus, il met en lumière les impacts potentiels des accords commerciaux internationaux sur le secteur laitier canadien, l'importance de contrôles frontaliers efficaces et la modernisation en cours dans le domaine de la nutrition, de même que les changements éventuels à l'étiquetage des aliments.

Merci,

Les Producteurs laitiers du Canada



Table des matières

Section 1 Qui sommes-nous?	06	Section 5 Nutrition et étiquetage	16
<hr/>		<hr/>	
Section 2 Qu'est-ce que la gestion de l'offre?	08	Révision du <i>Guide alimentaire canadien</i>	16
<hr/>		<hr/>	
Perspective historique	08	Étiquetage des aliments	18
Comment fonctionne la gestion de l'offre?	08	<hr/>	
Les trois piliers de la gestion de l'offre	09	Autres enjeux liés à la nutrition	20
<hr/>		<hr/>	
Section 3 L'industrie laitière canadienne : un moteur de croissance économique	10		
<hr/>			
L'industrie laitière canadienne : un chef de file en recherche et innovation	11		
Faits importants sur la recherche et l'innovation	12		
Stratégie nationale des ingrédients du secteur laitier	13		
Perspective mondiale	13		
Impacts de la crise laitière mondiale	13		
<hr/>			
Section 4 Commerce international et industrie laitière canadienne	14		
<hr/>			
Répercussions des accords commerciaux internationaux sur l'industrie laitière canadienne	14		
Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne	14		
Partenariat transpacifique	15		
Accord de libre-échange nord-américain	15		



Raphaël et Éric Maranda
Ferme Réomax



Section 6 L'initiative <i>proAction</i>	22	Annexe A Résultats du sondage d'Environics — votre opinion est importante pour nous!	25
1. Qualité du lait	22		
2. Salubrité des aliments	22	Annexe B FAQ sur le secteur laitier	26
3. Bien-être animal	22		
4. Traçabilité du bétail	23	Annexe C Gestion des importations et réglementation interne	28
5. Biosécurité	23		
6. Environnement	23	Lait diafiltré	28
Conclusion	24	Mauvais usage du Programme d'exonération des droits	29
		Annexe D Stratégie nationale de recherche laitière — investir dans l'avenir du secteur laitier	30





Section 1 Qui sommes-nous?

Depuis 1934, les Producteurs laitiers du Canada (PLC) agissent en tant que porte-parole de l'ensemble de la communauté des producteurs laitiers canadiens; promouvant et défendant leurs intérêts à l'échelle nationale et internationale.

Bien que notre engagement envers les producteurs n'ait jamais vacillé au fil des années, notre mandat a évolué considérablement. Depuis les années 1960, le principal rôle des PLC consiste à mettre en avant des politiques visant à stabiliser le marché et à fournir des revenus justes aux producteurs — un rôle qui a contribué à la création et à l'évolution constante du système de gestion de l'offre du secteur laitier. En 1994, les Producteurs laitiers du Canada ont fusionné avec le Bureau laitier du Canada — l'organisme national qui était responsable de la promotion générique des produits laitiers canadiens. Aujourd'hui, le champ d'activités des PLC comprend les politiques, le marketing, la nutrition, les relations avec le gouvernement et les intervenants, et les initiatives de recherche à l'échelle nationale. Notre objectif est de représenter les producteurs de chacune des 11 280 fermes laitières canadiennes et de créer pour l'industrie laitière du pays des conditions viables lui permettant de prospérer et de demeurer un pilier des communautés rurales canadiennes pour les générations futures.



Alain Philippot
Philippot Farms

Notre structure

À l'instar du Canada lui-même, les PLC sont une fédération formée de membres, soit les associations laitières ou offices de mise en marché du lait des 10 provinces. Chaque province canadienne possède ses propres défis et occasions uniques, et c'est le cas pour chaque membre provincial des PLC. De plus, comme c'est le cas au Canada, il existe une dualité au sein des PLC, et l'objectif est de parvenir à un équilibre entre, d'une part, les différentes spécificités et les besoins des membres provinciaux et, d'autre part, notre identité nationale commune, le tout au profit de l'ensemble des producteurs laitiers du pays. Comme dans toute famille ou fédération, l'atteinte de l'équilibre peut parfois constituer un défi. Cependant, en fin de compte, les PLC et leurs membres sont toujours demeurés unis et ont agi collectivement en soutien à la gestion de l'offre, au secteur laitier canadien et à nos incroyables producteurs laitiers canadiens.

Le conseil d'administration des PLC est formé de 16 membres dont 14 sont nommés par leur association provinciale respective. De ce nombre, nous comptons trois membres de l'Ontario et trois du Québec ainsi qu'un membre représentant chacune des huit autres provinces. Les deux membres restants sont le président des PLC et un représentant du Réseau laitier canadien, qui représente l'ensemble des races de bovins laitiers au Canada. Nous sommes donc une association dirigée pour les producteurs et par les producteurs.

Chaque association/office de mise en marché provinciale est une entité autorisée à acheter le lait provenant des fermes laitières au Canada et à négocier les conditions de vente de ce lait aux transformateurs selon la demande du marché. Ces conditions comprennent la mise en œuvre de normes relatives à la qualité et à la durabilité. Les associations provinciales jouent également un rôle dans les activités de communication, de marketing et de recherche. La plupart proposent également des programmes de recherche et d'éducation novateurs dans les écoles, contribuant ainsi à sensibiliser la population canadienne à l'importance de l'agriculture et du secteur laitier. Travaillant main dans la main, les PLC et les 10 associations provinciales représentent les intérêts des producteurs et créent un environnement adéquat pour exploiter des fermes laitières durables qui produisent du lait de grande qualité pour les Canadiens.

Participation internationale

Les PLC sont membres de la Fédération internationale du lait et font partie de plusieurs groupes d'experts tels que les comités sur la nutrition et la santé, le marketing, l'environnement et le développement durable ainsi que la qualité et la salubrité du lait. Ces groupes disséminent des connaissances, de l'information scientifique et leur expertise au quatre coins du monde. En outre, les PLC contribuent au travail effectué par plusieurs organisations internationales telles que l'Organisation mondiale des agriculteurs, le Global Dairy Platform, et le International Farm Comparison Network (IFCN). Le secteur laitier canadien est fier de ce que nous accomplissons. Nous sommes impatients de vous communiquer ces contributions.



NOTRE VISION, NOTRE MISSION ET NOS VALEURS

Les programmes chapeautés par les PLC dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la recherche et de la défense des intérêts sont représentés dans nos énoncés de vision, mission et valeurs :



NOUVEAUX LOGOS DES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA



En 2016, les PLC ont dévoilé un nouveau logo qui reflète notre passé et nous positionne pour l'avenir. **Celui-ci représente à la fois les Producteurs laitiers du Canada en tant qu'organisation et chaque producteur de lait du pays** qui contribue fièrement, par l'entremise de produits laitiers, à la santé et au bien-être de la population canadienne.

Un logo de certification de l'origine, remplaçant la vache bleue, a été lancé en janvier 2017, afin de permettre aux Canadiens **d'identifier facilement les produits faits de lait 100 % canadien.**

Pendant plus de 20 ans, le symbole de la vache bleue a représenté les produits laitiers d'origine canadienne. Au fil du temps, son utilisation s'est élargie pour représenter les producteurs laitiers canadiens en général. Or, nos recherches ont montré que le moment était venu de changer.

Bien que notre identité visuelle se soit transformée, notre engagement demeure : nous restons déterminés à offrir aux Canadiens du lait de qualité exceptionnelle produit de manière durable auquel ils font confiance.



Section 2 Qu'est-ce que la gestion de l'offre ?

Le secteur canadien de la production laitière est régi par un système connu sous le nom de gestion de l'offre. Les objectifs du système canadien de gestion de l'offre incluent les suivants :

- Assurer aux producteurs une rétribution juste provenant entièrement du marché pour leur travail et leurs investissements ;
- Fournir aux transformateurs un approvisionnement en lait stable afin qu'ils puissent planifier leur production adéquatement d'une année à l'autre ; et
- Fournir un approvisionnement constant de lait et de produits laitiers dont la qualité et la salubrité sont sans égales, et ce, à un **prix juste**.

Le système permet aux producteurs laitiers canadiens d'agir collectivement pour négocier les prix et ajuster la production laitière afin de répondre à la demande des consommateurs. Ainsi, la gestion de l'offre fait en sorte que les prix canadiens demeurent relativement stables et moins sujets à la volatilité des marchés mondiaux. De plus, contrairement à ce qui se produit dans d'autres parties du monde telles que les États-Unis et l'Union européenne, la gestion de l'offre permet aux producteurs laitiers canadiens de gagner un revenu relativement stable tiré directement du marché, **sans avoir besoin de subventions directes du gouvernement**.

Un système de gestion de l'offre efficace repose également sur un engagement de la part du gouvernement fédéral à assurer que les importations de produits laitiers soient prévisibles et conformes aux accords commerciaux internationaux auxquels participe le Canada.

Perspective historique

Le gouvernement du Canada a mis en place le système de gestion de l'offre au début des années 1970 afin d'accroître la stabilité du marché, d'harmoniser la production à la demande des consommateurs, et d'assurer un revenu juste aux

producteurs. L'industrie laitière canadienne a été la première à être soumise à la gestion de l'offre, un système ultérieurement adopté par les producteurs d'œufs et de volaille.

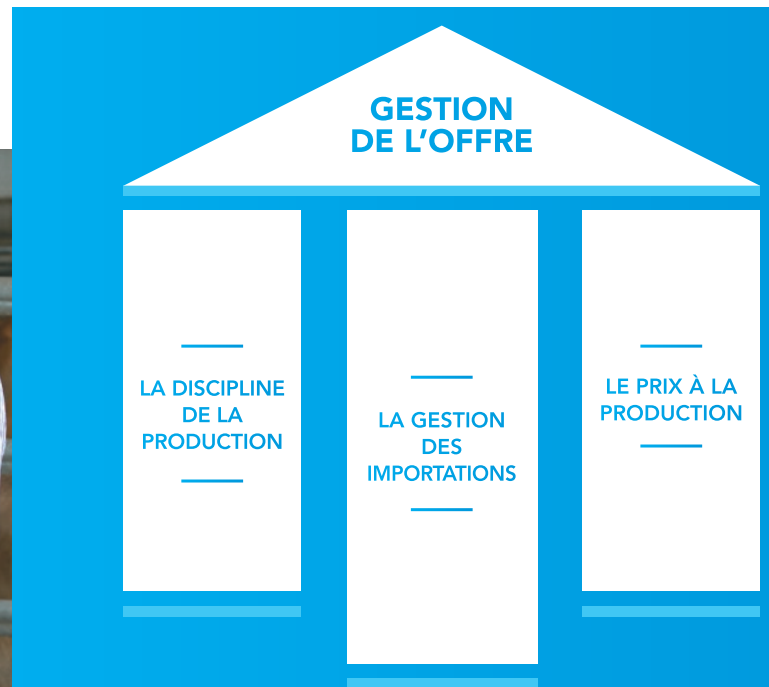
Pour le secteur laitier, le système de gestion de l'offre est administré à l'échelle nationale par la Commission canadienne du lait (CCL), une société d'État qui agit à titre de secrétariat pour le Comité canadien de gestion des approvisionnements du lait (CCGAL). Chaque année, le CCGAL est responsable d'évaluer la demande des consommateurs pour des produits laitiers et d'ajuster la cible de production nationale en conséquence.

Comment fonctionne la gestion de l'offre ?

Le principe à la base de la gestion de l'offre est simple et similaire à celui adopté par les producteurs de toutes les industries. Le but est de gérer la production afin que l'offre corresponde à la demande et de permettre aux producteurs efficaces de couvrir leurs coûts de production.

Chaque ferme détient un quota (une part de marché), et ne produit que la quantité de lait requise dans le marché canadien — tout en limitant les surplus. Cela permet aux producteurs de gagner un revenu prévisible et stable tiré directement du marché.

Il est possible de visualiser la gestion de l'offre comme un toit qui repose sur trois piliers : le prix à la production, la discipline de la production et la gestion des importations. Si l'un de ces trois piliers devient instable, le système en entier risque de s'écrouler.





Les trois piliers de la gestion de l'offre

1. Le prix à la production : Afin d'assurer la stabilité des prix pour les producteurs laitiers, le prix qu'ils obtiennent pour le lait est établi en fonction des coûts de production, qui comprennent le coût de la main-d'œuvre et des investissements, et de l'état global de l'économie du Canada. Sans la gestion de l'offre, le gouvernement du Canada devrait subventionner l'industrie de façon importante — une pratique courante dans les territoires non assujettis à la gestion de l'offre — pour aider les producteurs à survivre à la volatilité des prix grandissante observée dans le marché mondial.

Il est également important de noter que ni la CCL, ni les offices provinciaux de mise en marché du lait, ni les producteurs ne fixent le prix de détail. **Les détaillants sont ceux qui fixent les prix payés par les consommateurs à l'épicerie ; seuls les prix à la production sont réglementés.**

2. La discipline de la production : Afin de s'assurer que l'offre en lait canadien corresponde à la demande des consommateurs, chaque ferme du Canada détient un quota qui établit la quantité de lait qu'elle peut produire. Selon la demande des consommateurs, la quantité que permet de produire le quota aux producteurs laitiers varie à la hausse ou à la baisse. Cette façon de faire est efficace pour éviter la surproduction et assurer des revenus justes et stables pour les producteurs. La stabilité relative du revenu résultant de la gestion de l'offre permet aux producteurs canadiens de constamment innover et investir dans leur ferme, plutôt que de mettre leur revenu de côté en prévision des fluctuations du marché.

3. La gestion des importations : Au Canada, les importations sont gérées au moyen de contingents tarifaires, ou CT. Les CT permettent à une quantité prédéterminée de produits laitiers d'être importée à des tarifs préférentiels (généralement en franchise de droits). Pour maintenir le contrôle sur la quantité importée, les tarifs hors quota sont établis à des niveaux plus élevés. Par exemple, lorsque nous disons que l'Accord économique et commercial global (AECG)

accorde un accès supplémentaire de 17 700 tonnes de fromage fin à l'Union européenne, cela signifie que 17 700 tonnes supplémentaires de fromage peuvent être importées au Canada en provenance de l'Union européenne sans droits de douane. Toute quantité au-delà de cette valeur sera assujettie à un taux de droit de douane plus élevé.

La gestion des importations est une composante essentielle de la responsabilité du gouvernement canadien à l'égard du maintien de la gestion de l'offre. Sans gestion des importations, il est impossible de s'assurer que l'offre correspond réellement à la demande. Ainsi, une lacune sur le plan de la gestion des importations entraînera inévitablement une instabilité du système.

Comparativement à ce que l'on peut observer dans le marché mondial hautement volatil, lorsque les trois piliers de la gestion de l'offre fonctionnent comme il se doit, l'industrie laitière peut résister aux aléas du marché et demeurer durable et autosuffisante. Ce système permet aux fermes laitières canadiennes de rester rentables et de continuer de produire du lait canadien de grande qualité, **sans recourir à des subventions gouvernementales** — contrairement à ce qui se fait ailleurs dans le monde. La gestion de l'offre permet aux producteurs canadiens d'investir des millions de dollars par année dans leurs fermes, que ce soit pour des infrastructures, de l'équipement, des aliments pour animaux ou des services. Elle leur permet également de contribuer encore davantage à leurs communautés et à l'économie, en plus de faciliter l'adoption d'une vision à long terme, de même que de bon nombre de pratiques obligatoires liées à la durabilité et à la santé qui sont favorables pour l'environnement et le bien-être des animaux.

Sans la gestion de l'offre, en raison de la volatilité du marché mondial, du coût de production élevé au Canada par rapport à d'autres pays (dû au climat froid) et de la nature périssable de leurs produits, beaucoup de producteurs laitiers canadiens devraient simplement mettre la clé dans la porte. Cela mettrait le secteur laitier en péril, nuisant dans la foulée aux communautés canadiennes, aux consommateurs canadiens, aux producteurs canadiens et à l'économie du Canada.





Section 3 L'industrie laitière canadienne : un moteur de croissance économique

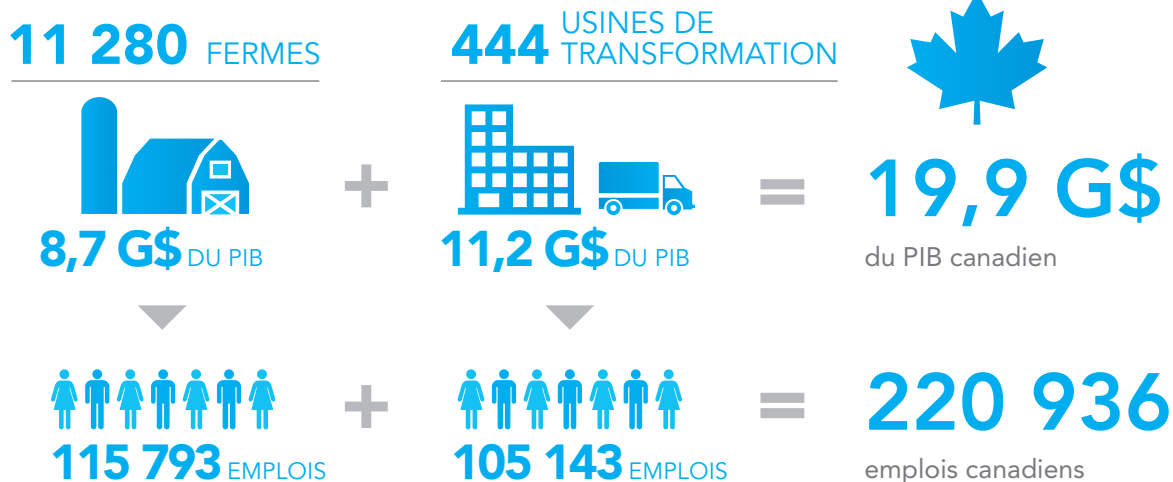
Les producteurs laitiers ont été parmi les premiers groupes de colons à arriver au Nouveau Monde et à s'y établir. En défrichant leur terre et en créant leur petite ferme, ils nourrissaient non seulement leur famille, mais également les communautés grandissantes. Aujourd'hui, plusieurs de ces fermes sont florissantes et sont devenues d'importantes contributrices à l'économie du Canada.

L'industrie laitière est l'un des deux principaux secteurs agricoles dans sept des dix provinces canadiennes. D'après une étude menée par ÉcoRessources en 2015 à l'échelle du pays, le secteur laitier maintient approximativement 221 000 emplois équivalents temps plein et contribue à hauteur d'environ 19,9 milliards de dollars par année au produit intérieur brut (PIB) du Canada. L'industrie verse aussi annuellement 3,8 milliards de dollars en recettes fiscales aux niveaux fédéral, provincial et régional. L'industrie laitière est un secteur dynamique; tous ces chiffres ont augmenté de manière significative depuis la dernière étude d'ÉcoRessources en 2013. De plus, les producteurs laitiers ne reçoivent aucun paiement direct du gouvernement pour produire leur lait — **tous les revenus issus de la vente de lait proviennent du marché.** Pour le Canada, une industrie laitière dynamique est synonyme d'emplois additionnels, d'un meilleur accès aux infrastructures rurales et d'une économie plus forte dont profitent tous les Canadiens. L'industrie laitière est un pilier de l'économie du Canada et des provinces, et génère des retombées significatives. Grâce à sa croissance continue, le secteur crée de nouveaux emplois et contribue à stimuler l'économie dans toutes les provinces et dans de nombreuses communautés rurales de partout au Canada.



L'un des deux principaux secteurs agricoles dans 7 des 10 provinces

L'INDUSTRIE LAITIÈRE CANADIENNE : UNE SOURCE D'EMPLOI





LES PRODUCTEURS LAI TIERS CANADIENS INVESTISSENT DES MILLIONS À CHAQUE ANNÉE EN RECHERCHE ET INNOVATION

Le centre de recherche à la fine pointe de la technologie Elora Dairy (Guelph, ON) a ouvert ses portes en 2015.

L'industrie laitière canadienne : un chef de file en recherche et innovation

La gestion de l'offre procure au secteur laitier canadien la stabilité et la constance requises pour continuer à faire d'importants investissements en recherche et en innovation. Ainsi, année après année, les producteurs laitiers canadiens sont en mesure d'investir des millions de dollars pour accroître leur efficacité et leur productivité à la ferme et pour cibler des occasions de marché. Les producteurs laitiers investissent aussi dans de nombreux projets de recherche en production et en nutrition laitières ainsi que dans des programmes de développement durable à la ferme comme notre initiative

proAction^{MD}, qui établit des normes élevées quant aux pratiques à la ferme, notamment en ce qui concerne le bien-être animal et l'environnement.

Les producteurs et les transformateurs apprécient la stabilité et la viabilité qu'assure la gestion de l'offre au secteur laitier canadien, ainsi que les nombreuses occasions d'innovation et de croissance rendues possibles grâce à ce système. Notre industrie est en développement, et nous continuons de mettre en œuvre des stratégies communes de manière proactive pour veiller à ce qu'elle continue de prospérer et de générer de la croissance dans l'avenir.



Faits importants sur la recherche et l'innovation

La génétique laitière canadienne

compte parmi les meilleures au monde. La valeur totale des exportations de génétique laitière, y compris de bovins laitiers, d'embryons et de sperme, est passée de



68 M\$
1988



140 M\$
2015

Au Canada, d'importants investissements réalisés en continu dans l'innovation ont contribué à l'augmentation du rendement de la production laitière par vache



plus de **130 %**
au cours des **40 dernières années**

Cette accélération surpasse

États-Unis	Royaume-Uni	Nouvelle-Zélande
+116 %	+92,5 %	+49 %

pour la même période

L'empreinte de la production laitière canadienne relativement au carbone, à l'eau et au sol compte parmi les plus faibles au monde



1,01 kg
de CO₂
kg de lait



20 L
d'eau
kg de lait



1,7 m²
de terre
kg de lait

L'équivalent CO₂ des fermes laitières a été réduit de plus de

↓ 25 %

entre 1981 et 2006 grâce aux gains d'efficacité réalisés sur les fermes.

Cette tendance démontre une baisse constante des émissions à effet de serre

des fermes laitières d'environ

1 %
par année

Depuis 2012, le Canada a abaissé la norme du compte de cellules somatiques à

400 000

cellules par millilitre de lait

Le lait canadien répond aux normes de qualité parmi les plus élevées au monde



Les PLC investissent dans la recherche laitière depuis plus de 25 ans. Notre budget de recherche annuel se chiffre à

1 960 000 \$

la recherche sur la nutrition humaine

1 200 000 \$



la recherche sur la production laitière

760 000 \$



Ces montants n'incluent pas les sommes importantes investies par les provinces.



Stratégie nationale des ingrédients du secteur laitier

Au fil des deux dernières années, dans le cadre de son engagement continu envers l'innovation et la pérennité de son industrie, le secteur laitier canadien, qui regroupe les producteurs et les transformateurs, a continué de collaborer avec ses partenaires en vue de mettre au point une stratégie nationale des ingrédients. La stratégie nationale des ingrédients du secteur laitier est une initiative canadienne domestique en cours qui fait partie d'un effort déployé par le secteur pour répondre à un environnement de marché en constante évolution. La stratégie nous aidera à innover et à optimiser le processus relatif à la chaîne d'approvisionnement. Avec la stratégie nationale des ingrédients du secteur laitier, l'industrie laitière canadienne mise sur la modernisation et l'innovation. La variété de produits et d'ingrédients laitiers offerts sur le marché canadien est beaucoup plus grande à l'heure actuelle qu'elle ne l'était il y a 20 ou 30 ans. Notre objectif est donc de veiller à ce que nous puissions continuer de croître et d'offrir plus de produits désirables faits au Canada au cours des prochaines années. Nous nous sommes toujours adaptés aux marchés changeants, cela fait partie de l'évolution normale de notre industrie.

Perspective mondiale

Actuellement, plus de 90 % de la production laitière mondiale totale est destinée à la consommation intérieure courante, alors que moins de 10 % sont vendus dans le marché international. Néanmoins, les fluctuations de l'offre de produits laitiers peuvent entraîner une surproduction, et le lait peut ainsi être vendu à des prix de dumping¹ sur le marché international. Cette situation s'est produite récemment lors de la crise laitière mondiale, qui a causé une baisse importante du prix mondial du lait, ce qui, en retour, a occasionné une baisse équivalente du prix à la production que les producteurs laitiers de tous les pays et territoires reçoivent pour leur lait. En fait, selon une étude de 2015 menée par l'IFCN sur la base d'un prix mondial moyen, qui était estimé à l'époque à 29 \$ US/100 kg de lait, moins de 10 % de la production laitière internationale aurait pu être vendue à un prix permettant de couvrir les coûts de production du lait. Si nous utilisons le prix mondial moyen du lait de novembre 2016 (34,80 \$ US/100 kg de lait) pour effectuer ce calcul, seulement environ 25 % de la production laitière internationale aurait pu être vendue à un prix permettant de couvrir les coûts de production.

Entre 2013 et 2015,
la production de
lait canadien totale
a augmenté de **+5%**

Le faible prix à la production a eu des répercussions sur les producteurs laitiers du Canada. Cependant, ses conséquences ont été particulièrement néfastes pour les producteurs des pays et territoires dont l'industrie laitière n'est pas réglementée et qui ne bénéficient donc pas de la protection relative qu'offre la gestion de l'offre, par exemple l'Union européenne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

Impacts de la crise laitière mondiale

Dans l'Union européenne, entre septembre et juin 2015, la Commission européenne a tiré d'affaire l'industrie laitière européenne à deux reprises, à un coût total d'un milliard d'euros. Cet ensemble de mesures comprend, dans le but de ralentir la surproduction qui dévaste le marché mondial des produits laitiers, un montant de 150 millions d'euros visant à inciter les producteurs les moins efficaces à réduire volontairement leur production laitière (en d'autres termes, une mesure de gestion de l'offre!) Or, tout cela s'ajoute à la généreuse Politique agricole commune de plus de 50 milliards d'euros vouée au soutien du secteur agricole en Europe.

L'industrie laitière australienne a été déréglementée en 2000, ce qui a mis les producteurs laitiers australiens à la merci des prix internationaux. Par conséquent, ils reçoivent un prix plus bas pour leur lait et sont particulièrement vulnérables aux diminutions de la demande mondiale. En 2016, en réponse à la crise mondiale, l'Australie a annoncé des mesures de soutien de 578,8 millions de dollars pour les producteurs laitiers.

De son côté, le secteur laitier de la Nouvelle-Zélande n'a pas été épargné non plus par la baisse de la demande mondiale pour les produits laitiers. En 2015-2016, la ferme moyenne en Nouvelle-Zélande a perdu environ 143 000 \$ US. Cette situation a contribué aux difficultés des producteurs laitiers de la Nouvelle-Zélande, qui ont subi leurs pires pertes financières depuis la saison 2002-2003.

Aux États-Unis, depuis août 2016, le département d'agriculture des États-Unis a promis d'acheter jusqu'à 40 millions de dollars de fromage afin de réduire un surplus majeur et d'aider à hausser les prix du lait au profit des producteurs laitiers en difficulté. Cela s'ajoute aux subventions généreuses que les producteurs laitiers américains reçoivent déjà.

On prévoit que le marché mondial des produits laitiers se redressera en 2017. Toutefois, cette récente crise illustre parfaitement la fluctuation et la volatilité de celui-ci, ainsi que le coût financier important engendré par cette situation pour les contribuables et les producteurs de partout dans le monde.

Entre-temps, au Canada, même si la crise a produit son lot de conséquences, son ampleur a été beaucoup moins importante que dans les pays qui n'ont pas de système de gestion de l'offre. Contrairement à ce qui s'est produit dans l'Union européenne, en Australie et aux États-Unis, la crise **n'a pas obligé le gouvernement du Canada, ou les contribuables canadiens, à déboursier un sou pour de coûteux plans de sauvetage.**

¹ En **commerce international**, le **dumping** est la vente dans un autre pays à un **prix inférieur** à celui pratiqué dans le **pays d'origine** de l'entreprise.



Section 4 Commerce international et industrie laitière canadienne

Répercussions des accords commerciaux internationaux sur l'industrie laitière canadienne

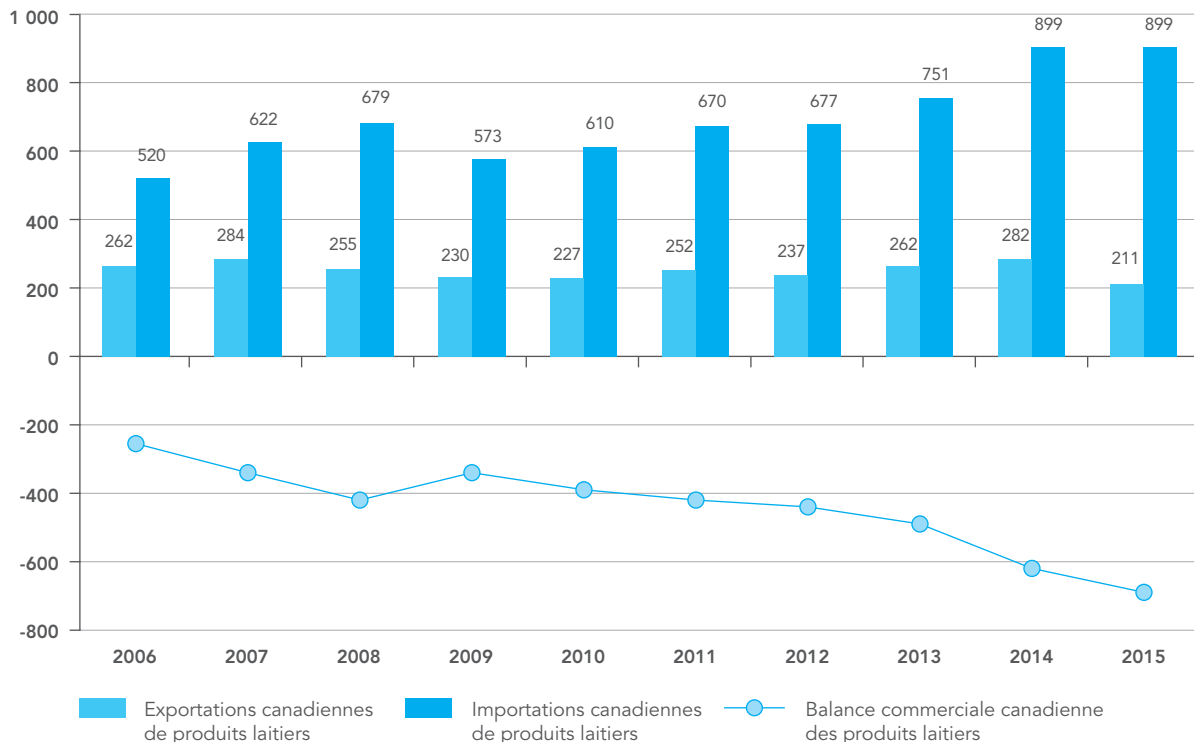
Les PLC soutiennent les accords commerciaux internationaux qui profitent au Canada et aux Canadiens. Cependant, les PLC maintiennent que le secteur laitier et ses producteurs ne devraient pas assumer les coûts des concessions commerciales faites au profit d'autres secteurs canadiens.

On estime que de 8 à 10 % (certaines estimations suggèrent que cette proportion pourrait même aller à 15 %) du marché canadien des produits laitiers est déjà ouvert aux importations; c'est plus que dans de nombreux pays où l'industrie a été déréglementée. En 2015, le Canada a importé environ 900 millions de dollars en produits laitiers. En effet, chaque année depuis 10 ans, le Canada a importé au moins 500 millions de dollars en produits laitiers. Tout accès additionnel accordé au marché des produits laitiers canadien dans le cadre d'accords de libre-échange ne fait qu'accroître un nombre déjà important.

Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne

Le 30 octobre 2016, le gouvernement fédéral et les représentants officiels de l'Union européenne ont signé l'AECG entre le Canada et l'Union européenne. Peu après la signature, le 10 novembre, dans le cadre du programme d'aide de transition associé à l'AECG, les PLC ont été heureux d'entendre le gouvernement annoncer un Programme d'investissement dans les fermes laitières de 250 millions de dollars sur cinq ans ainsi que 100 millions de dollars supplémentaires en financement pour stimuler les investissements dans la mise à jour des infrastructures de transformation de l'industrie laitière canadienne. Les mesures prévues constituent une étape qui favorisera la croissance de notre secteur et qui sera profitable à tous les Canadiens. Cependant, elles ne sont qu'une solution partielle aux dommages qui seront causés au secteur laitier par l'AECG.

DÉSÉQUILIBRE COMMERCIAL DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE CANADIENNE, 2006-2015
(en millions de dollars courants)





L'AECG entraînera l'expropriation de jusqu'à 2 % de la production laitière canadienne, ce qui représente 17 700 tonnes de fromage qui ne sera plus produit au Canada. Cela équivaut à la production annuelle totale de la Nouvelle-Écosse et coûtera aux producteurs laitiers canadiens jusqu'à 116 millions de dollars par année en pertes de revenus perpétuelles.

Avec cette annonce, le gouvernement démontre son engagement envers la gestion de l'offre, l'innovation et la croissance du secteur laitier canadien, et pour cela, les PLC lui en sont reconnaissants. Cependant, pour assurer la durabilité et la viabilité à long terme de la gestion de l'offre, il reste encore fort à faire, et le gouvernement a un rôle important à jouer.

Partenariat transpacifique

L'avenir du Partenariat transpacifique (PTP), signé le 5 octobre 2015, est maintenant incertain. En 2015, les PLC ont estimé que la somme de l'accès au marché des produits laitiers consenti par le Canada afin de conclure le PTP s'élèverait jusqu'à 4 % du marché des produits laitiers canadien, selon les prévisions de production laitière de 2016 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. S'il est ratifié, le PTP entraînera des pertes de revenus perpétuelles pouvant atteindre 246 millions de dollars par année pour les producteurs laitiers canadiens.

En novembre 2016, durant la période électorale américaine, le président Donald Trump a promis de retirer les États-Unis du PTP². Il reste à voir s'il tiendra sa promesse électorale, ce qui causerait en effet l'effondrement de l'accord actuel.

Cependant, si le président Trump revient sur sa position et que le PTP est ratifié comme il était initialement prévu, il sera impératif que le gouvernement du Canada mette en place des mesures d'aide à la transition associées au PTP afin de s'assurer que l'accès accordé dans le cadre de cet accord ne nuise pas aux producteurs laitiers canadiens.

Accord de libre-échange nord-américain

Durant la récente période électorale aux États-Unis, en plus de ses commentaires concernant le PTP, le président Trump a aussi parlé de son désir de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Si l'ALÉNA est rouvert, le secteur laitier du Canada **ne doit pas** se retrouver sur la table de négociation. Le Canada est un partenaire à part entière de l'ALÉNA, et les producteurs laitiers canadiens comptent sur le gouvernement pour veiller à ce que la souveraineté alimentaire de notre pays et son droit de déterminer et d'administrer ses propres politiques intérieures continuent d'être respectés.

² Le 23 janvier 2017, le président Trump a signé un acte de retrait visant à soustraire les États-Unis du PTP. Les PLC continuent de suivre la situation de près aux États-Unis.





Section 5 Nutrition et étiquetage

Le 24 octobre 2016, le ministre de la Santé a annoncé une *Stratégie pour une saine alimentation* pluriannuelle. Cette stratégie comprend plusieurs initiatives planifiées, entre autres : la révision du *Guide alimentaire canadien*; des changements à l'étiquetage des produits alimentaires; la réduction de la teneur en sodium, sucres et gras trans des aliments; et des restrictions quant à la publicité de boissons et d'aliments malsains destinée aux enfants.

Les PLC sont pour les objectifs généraux de la *Stratégie pour une saine alimentation*. Cependant, nous avons certaines préoccupations quant à la distinction importante qui doit être faite entre les aliments riches en éléments nutritifs et les aliments pauvres en éléments nutritifs dans le cadre de cette stratégie.

Les PLC sont convaincus de la qualité du lait qu'offrent les producteurs laitiers. Depuis que les fermes laitières existent au Canada, le lait canadien est une source fiable de vitamines, de minéraux et de protéines. Les produits laitiers ont résisté à l'épreuve du temps et, encore aujourd'hui, les données scientifiques démontrent qu'ils sont parmi les aliments véritablement nutritifs et sains de notre alimentation.

Révision du *Guide alimentaire canadien*

Santé Canada a annoncé qu'il publierait un guide alimentaire révisé en 2019. À cette fin, le gouvernement a déjà terminé sa première phase de consultations publiques, et d'autres sont à venir. À la fin de 2016, Santé Canada a également publié une revue détaillée des données scientifiques appuyant les recommandations contenues dans la version actuelle

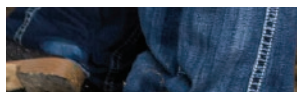
du *Guide*. Comme noté dans la revue de Santé Canada, **les recommandations relatives aux aliments du groupe Lait et substituts comme le fromage et le yogourt demeurent fortement étayées par des données scientifiques.**

Les produits laitiers contiennent jusqu'à 16 éléments nutritifs et pourraient réduire le risque de certaines maladies ou affections, telles que l'obésité, le diabète de type 2, l'hypertension, l'ostéoporose et le cancer colorectal. Au Canada, **deux adultes sur trois ne consomment pas le nombre minimal de portions** de Lait et substituts recommandé par le *Guide* actuel. Ce problème est particulièrement présent chez les gens de plus de 71 ans, dont plus de 80 % ne consomment pas le nombre de portions quotidiennes recommandé. En outre, seulement 17 % des filles âgées de 10 à 16 ans consomment suffisamment de produits laitiers.

Les PLC croient, et la recherche scientifique continue d'abonder dans le même sens, que les produits laitiers sont une source facile d'éléments nutritifs essentiels, dont le calcium et les protéines, et qu'ils devraient continuer d'être reconnus comme une composante importante d'une saine alimentation dans le *Guide alimentaire canadien*.



**LES PRODUITS LAITIERS
CONTIENNENT JUSQU'À
16 ÉLÉMENTS NUTRITIFS**





Les diététistes des PLC

Les PLC sont conseillés par une équipe de 31 diététistes détenant 322 ans d'expertise combinée. Situés partout au pays, les membres de l'équipe sont responsables de maintenir et de respecter les normes éthiques établies par l'organisme de réglementation de la province dans laquelle ils travaillent. Les diététistes des PLC sont aussi membres des Diététistes du Canada, une association professionnelle offrant des occasions de formation qui vont au-delà du programme d'études universitaires rigoureux que les diététistes doivent suivre.

Au moyen de programmes de formation et de travail sur les politiques en matière de nutrition et de sensibilisation du public, les diététistes des PLC contribuent positivement à la santé des Canadiens. Elles fondent leur travail sur les plus récentes conclusions des recherches canadiennes et internationales sur les produits laitiers et rendent compte de leur impact sur la nutrition, la science des aliments et la santé. Les PLC investissent aussi dans la recherche scientifique menée par des universitaires indépendants, entre autres dans le cadre des grappes de recherche qui sont financées par le gouvernement fédéral, et en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

Les diététistes des PLC élaborent aussi de la documentation pour appuyer d'autres professionnels de la santé dans leur travail auprès des Canadiens. De plus, elles offrent des occasions d'apprentissage sur le terrain qui donnent littéralement vie aux résultats de recherche. La plupart des professionnels de la santé et des étudiants en nutrition canadiens sont établis dans des zones urbaines et n'ont jamais eu l'occasion de visiter ou de découvrir une ferme laitière moderne. Cela peut entraîner des perceptions erronées et mener à des notions dénuées de ce qu'est réellement une ferme laitière canadienne moderne et de son fonctionnement. Pour cette raison, l'an dernier, les PLC ont organisé une série de visites dans des fermes laitières à l'intention des professionnels de la santé et des étudiants en nutrition afin qu'ils puissent voir par eux-mêmes comment le lait canadien est réellement produit. Ces visites ont donné aux participants une rare occasion de voir de leurs propres yeux là où commence la saine alimentation.

Les PLC sont extrêmement reconnaissants envers leur équipe de diététistes pour leur dévouement sans faille à sensibiliser davantage les communautés du Canada sur les questions de santé.



**LES PLC SONT CONSEILLÉS PAR
UNE ÉQUIPE DE 31 DIÉTÉTISTES
DÉTENANT 322 ANS
D'EXPERTISE COMBINÉE**



Étiquetage des aliments

Santé Canada propose d'introduire un nouvel étiquetage sur le devant des emballages des produits alimentaires à teneur élevée en sodium, en sucres et en gras saturés. Nous reconnaissons que les Canadiens doivent réduire leur consommation de ces ingrédients. Cependant, les PLC s'inquiètent que cette proposition ait des conséquences non désirées qui seraient néfastes pour la santé globale de la population.

Par exemple, de nouvelles étiquettes arborant un avertissement sur certains aliments à teneur élevée en éléments nutritifs tels que le fromage et le yogourt aromatisé pourraient décourager complètement leur consommation, et ce, malgré leurs bienfaits nutritionnels étayés par des données scientifiques. À l'opposé, des produits tels que les croustilles ou les boissons gazeuses diètes n'afficheraient pas ces étiquettes « d'avertissement » et pourraient donc être perçus comme plus « sains » que des aliments riches en éléments nutritifs. Les diététistes des PLC s'inquiètent que l'approche proposée soit trop simpliste et qu'elle puisse avoir des conséquences nuisibles non désirées sur la nutrition en général, et plus particulièrement, aggraver la sous-consommation de produits laitiers.

Les PLC encouragent le gouvernement à considérer l'importante distinction entre les aliments à teneur élevée en éléments nutritifs et les aliments à faible teneur en éléments nutritifs lorsqu'il prendra l'ultime décision quant à cette politique. À cet égard, les PLC ont créé un dossier sur l'étiquetage sur le devant de l'emballage que nous sommes impatients de transmettre aux députés et à leur personnel. Veuillez s'il vous plaît nous contacter directement pour une copie de la soumission.

Sodium

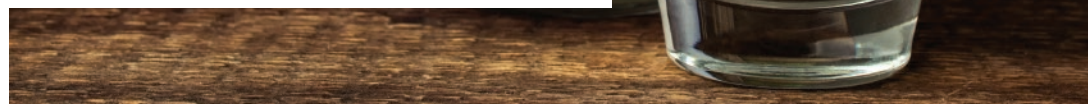
Dans le cadre de l'initiative du gouvernement fédéral visant à demander à l'industrie de réduire la teneur en sodium des aliments transformés, l'étiquetage proposé pour le devant de l'emballage fera ressortir les aliments « à haute teneur en sodium » au moyen d'une étiquette d'avertissement. Or, cela pourrait avoir un impact négatif sur la consommation d'aliments qui renferment du sodium, mais qui sont riches en éléments nutritifs, par exemple le fromage.

L'industrie laitière reconnaît la nécessité pour les gens de réduire leur consommation de sodium, et de nombreux fabricants de produits alimentaires en ont déjà réduit la teneur dans leurs aliments. Il est toutefois important de garder en tête que le sel (chlorure de sodium) est un ingrédient clé pour la salubrité de nombreux aliments tels que le fromage, et la réduction du sel dans ces aliments pourrait entraîner des obstacles techniques non désirés et des enjeux relatifs à la salubrité des aliments.

Le sel est employé dans le procédé de fabrication du fromage pour ses nombreuses propriétés fonctionnelles : contrôle microbien et enzymatique ; contrôle de l'humidité ; texture ; et pour assurer la salubrité des aliments. Bien que la réduction du sodium dans le fromage soit associée à certains obstacles techniques et à des considérations relatives à la salubrité des aliments, il est important de noter que **la vaste majorité des fromages se trouvent déjà sous la cible de réduction du sodium de 2016 établie pour les diverses catégories de fromages.** De plus, en dépit de sa teneur en sodium, **plusieurs études ont invariablement montré que le fromage n'a pas d'impact nuisible sur la tension artérielle.** Néanmoins, en vertu des changements proposés à l'étiquetage sur le devant des emballages, l'étiquette de la plupart des fromages, par exemple, pourrait arborer un « avertissement » sur la teneur en sodium. Or, cette étiquette pourrait décourager les gens de consommer du fromage sans même tenir compte de la valeur nutritionnelle globale qu'il procure.



**IL NE FAUT PAS CONFONDRE
LES ALIMENTS RICHES EN
ÉLÉMENTS NUTRITIFS AVEC
LES ALIMENTS PAUVRES EN
ÉLÉMENTS NUTRITIFS**





Sucre

L'étiquetage proposé pour le devant de l'emballage fera ressortir les aliments « à haute teneur en sucres » au moyen d'une étiquette d'avertissement. Or, cela pourrait avoir un impact négatif sur la consommation d'aliments qui renferment du sucre, mais qui sont riches en éléments nutritifs, par exemple le yogourt et le lait aromatisés.

Les PLC croient qu'il est important que, sur l'étiquetage des aliments, l'information nutritionnelle sur le sucre et les sucres ajoutés se concentre sur les aliments présentant une faible valeur nutritionnelle, comme les boissons avec sucre ajouté (c.-à-d., les boissons gazeuses, les boissons aux fruits, les thés glacés et les boissons énergisantes), les friandises et les desserts. Les aliments présentant une valeur nutritionnelle élevée tels que les produits laitiers, les produits céréaliers de grains entiers et les fruits — même les variétés sucrées — ne devraient pas être mis dans la même catégorie que les aliments présentant une faible valeur nutritionnelle.

Confondre les aliments riches en éléments nutritifs contenant du sucre avec les aliments pauvres en éléments nutritifs pourrait nuire à la santé publique si les Canadiens commencent à limiter leur consommation de produits laitiers, de fruits et de légumes. Comparativement aux aliments pauvres en éléments nutritifs, les produits laitiers, les fruits et les légumes sont nutritifs et jouent un rôle important dans notre apport en nutriments importants pour la santé. **En outre, selon la recherche scientifique, les produits laitiers sucrés tels que le yogourt et le lait aromatisés n'ont pas été associés à des effets indésirables sur la santé.**

Gras saturés

L'étiquetage proposé pour le devant de l'emballage fera ressortir les aliments « à haute teneur en gras saturés » au moyen d'une étiquette d'avertissement. Les gras saturés se retrouvent principalement dans les viandes, les produits laitiers et certains végétaux comme la noix de coco et la pulpe du palmier, et sont également présents dans les aliments transformés qui contiennent ces ingrédients. Si la proposition concernant le devant de l'emballage décourage la consommation de produits laitiers sains et riches en éléments nutritifs, par exemple le fromage et le lait entier, cela pourrait entraîner une diminution de l'apport en protéines de grande qualité et en d'autres éléments nutritifs, comme le calcium, le potassium, et les vitamines D et B. Ceci aurait pour conséquence l'augmentation des risques pour la santé. **Pourtant, des études ont démontré que les produits laitiers, même ceux à plus haute teneur en gras saturés, ne sont pas néfastes pour la santé. En fait, ils ont été associés à des bienfaits relatifs à la santé cardiovasculaire.**

De plus, étiqueter le lait entier en tant qu'aliment nuisible ne serait pas cohérent avec d'autres initiatives de Santé Canada. En fait, **selon un énoncé conjoint de Santé Canada, de la Société canadienne de pédiatrie, des Diététistes du Canada et du Comité canadien pour l'allaitement, les enfants de moins de deux ans devraient boire du lait entier puisque le gras qu'il contient est essentiel pour le développement de leur cerveau et leur croissance.** Si l'initiative d'étiquetage

proposé pour le devant de l'emballage va de l'avant comme prévu, elle pourrait semer la confusion chez les parents de jeunes enfants qui se préoccuperaient sans fondement d'une étiquette d'avertissement apposée sur le lait entier.

Gras trans

Depuis 2006, Santé Canada encourage l'industrie alimentaire à réduire ou à éliminer les gras trans de l'approvisionnement alimentaire. Cette approche positive a fonctionné : selon Santé Canada, depuis 2009, l'apport en gras trans a diminué de 60 % au sein de la population canadienne. Récemment, une réglementation a été proposée visant l'interdiction d'utiliser des huiles partiellement hydrogénées, ce qui signifie en d'autres termes l'interdiction des gras trans industriels.

Si les gras trans industriels ne sont plus présents dans l'approvisionnement alimentaire, seuls les gras trans d'origine naturelle s'y retrouveront. Ces derniers sont présents en petite quantité dans la viande et le lait des ruminants. **De plus, contrairement aux gras trans industriels, ces gras trans d'origine naturelle n'ont pas été associés à des problèmes de santé.** Par conséquent, une fois les gras trans industriels éliminés de l'approvisionnement alimentaire, il ne sera plus pertinent de continuer à demander la déclaration des gras trans d'origine naturelle dans le tableau de la valeur nutritive se trouvant sur les aliments ; à ce moment, la déclaration des gras trans sur l'étiquette ne devrait plus être exigée.



La consommation de
gras trans au Canada
a diminué de

↓ 60 %

DEPUIS 2009



Autres propositions d'étiquetage d'intérêt : QUID

Les consommateurs se préoccupent de ce qui se retrouve dans les aliments qu'ils mangent. Même si les étiquettes des aliments comprennent beaucoup d'information, celle-ci n'est pas toujours claire ou facile à trouver et à lire. La liste des ingrédients sur l'étiquette d'un produit indique quels sont les ingrédients, en ordre d'importance, mais n'en précise pas la proportion. Il est donc difficile pour les consommateurs de comparer les produits et d'évaluer lesquels répondent le mieux à leurs besoins nutritionnels ou à leurs attentes en matière de qualité. Or, la proposition de rassembler tous les sucres ensemble est une étape dans cette direction.

Le système de déclaration quantitative des ingrédients (QUID) sur les étiquettes des aliments, qui indique le pourcentage de chaque ingrédient contenu dans un aliment, est une bonne méthode d'étiquetage pour aider les consommateurs à établir la source ou la « saveur » d'un aliment, par exemple un produit à « saveur d'érable » ou du maïs soufflé à « saveur de beurre ». Ce système leur permettrait de comparer les produits pour connaître la quantité de sirop d'érable ou de beurre utilisée, de juger de la qualité des ingrédients et d'éviter les allégations trompeuses sur les étiquettes des aliments. Une forme de QUID est envisagée par le gouvernement fédéral et est déjà utilisée ailleurs, entre autres dans l'Union européenne.

LES PLC SONT POUR L'INCLUSION DU QUID SUR TOUTES LES ÉTIQUETTES DES ALIMENTS.

Nouveaux règlements sur le tableau de la valeur nutritive

Le 14 décembre 2016, les modifications finales au Règlement sur les aliments et drogues (étiquetage nutritionnel, autres dispositions d'étiquetage et colorants alimentaires) ont été publiées dans la *Gazette du Canada Partie II*. Certains changements qui seront mis en place créeront de la confusion et devront être examinés plus en détail :

- L'utilisation d'une valeur quotidienne (VQ) pour les sucres basée sur 100 g de sucre, sans faire la distinction entre les sucres naturels et les sucres ajoutés, amènera les consommateurs à croire, à tort, que des aliments sains contenant des sucres naturels (par exemple les produits laitiers et les fruits) possèdent une teneur élevée en sucre et qu'ils devraient être évités. Il faudra donc mettre en place un système de surveillance de cette information sur les étiquettes et de son impact sur la consommation d'aliments nutritifs. Des efforts d'éducation seront également essentiels pour atténuer les conséquences potentielles non désirées.
- Avec la révision de l'étiquetage nutritionnel, la VQ de micronutriments comme le calcium et le fer a beaucoup augmenté. Ainsi, la possibilité d'utiliser l'allégation «excellente source» sera restreinte, même pour un aliment particulier qui en offre une quantité importante. L'apport en ces deux micronutriments est inadéquat chez les Canadiens. Ainsi, Santé Canada a identifié cet état de fait comme étant préoccupant du point de vue de la santé publique. **Les conditions permettant l'utilisation de l'allégation «excellente source» pour le calcium devraient être révisées, dans un contexte où la VQ est plus élevée, dans le but de favoriser l'éducation des consommateurs sur les principales sources d'éléments nutritifs.** Cette approche aiderait les consommateurs à faire des choix alimentaires plus sains et à réduire la présence d'information qui porte à confusion sur les étiquettes des aliments.

Autres enjeux liés à la nutrition

Taxation des boissons avec sucre ajouté

Bien que ce sujet ne soit pas mentionné dans les lettres de mandat de la ministre de la Santé et du ministre des Finances, certaines organisations ont demandé au gouvernement d'imposer une taxe sur les boissons avec sucre ajouté en vue de réduire l'apport calorique et en sucre et ainsi diminuer, possiblement le taux d'obésité. Cet argument a également été émis en mars 2016 dans un rapport sur l'obésité publié par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

Les PLC appuient les efforts du gouvernement du Canada visant à réduire l'obésité; cependant, l'efficacité de telles taxes pour atteindre cet objectif est au mieux discutable. **Si une taxe comme celle-ci est imposée, les PLC demandent que les boissons contenant du sucre ajouté ayant une teneur élevée en éléments nutritifs telles que le lait au chocolat, le kéfir aromatisé ou les yogourts à boire soient exemptées.** Les produits laitiers possèdent une valeur nutritionnelle intrinsèque que les produits pauvres en éléments nutritifs, comme les boissons gazeuses, les boissons aux fruits, les thés glacés et les boissons énergisantes n'ont pas. En outre, la consommation de ces produits laitiers n'a jamais été associée à un impact négatif sur le poids. Par ailleurs, **le lait au chocolat est déjà vendu à un prix plus élevé que le lait nature** — aucune taxe supplémentaire n'est donc requise pour le différencier. Une taxe qui couvrirait des boissons nutritives avec sucre ajouté, par exemple le lait au chocolat, le kéfir aromatisé ou les yogourts à boire, ne ferait qu'aggraver la sous-consommation de produits laitiers riches en éléments nutritifs.



Publicité destinée aux enfants

Conformément à la lettre de mandat de la ministre de la Santé, Santé Canada a annoncé qu'il imposera de nouvelles restrictions relativement à la publicité d'aliments et de boissons malsains destinée aux enfants. Dans la lettre de mandat, il est mentionné que ces restrictions devraient être similaires à celles de la *Loi sur la protection du consommateur du Québec* de 1978, à laquelle les PLC se conforment déjà dans toutes leurs initiatives de sensibilisation, de marketing et d'éducation. Si de nouvelles restrictions sont imposées, les PLC encouragent le gouvernement à adopter une politique nationale qui s'harmonise avec la loi du Québec. Les PLC comprennent la valeur de restreindre la publicité destinée aux enfants. Toutefois, il sera important pour le gouvernement de s'assurer que la loi proposée prévoit des exemptions, **similaires à celles contenues dans la loi du Québec**, qui permettront aux intervenants de déployer des programmes éducatifs sur la saine alimentation ou commanditer, par exemple, des programmes athlétiques ou des événements sportifs destinés aux jeunes. En effet, de telles commandites favorisent l'activité physique et donnent à bon nombre d'enfants l'occasion de s'engager dans un programme athlétique. Par conséquent, elles ne devraient pas être considérées de la même manière que la publicité.

**DE NOUVELLES
RESTRICTIONS
NE DOIVENT
EN AUCUN CAS
PRODUIRE UN
IMPACT SUR LES
PROGRAMMES
ÉDUCATIFS OU LES
COMMANDITES
ENCOURAGEANT
LA PRATIQUE DU
SPORT AMATEUR**

Enrichissement en vitamine D

L'enrichissement obligatoire du lait en vitamine D constitue depuis longtemps une importante stratégie de santé publique pour réduire la prévalence de carence en vitamine D dans la population canadienne. Une carence en vitamine D peut causer le rachitisme et nuire à la santé des os. L'apport nutritionnel de référence le plus récent recommande d'augmenter la valeur quotidienne de vitamine D de 200 unités internationales (UI) à 800 UI. Pour s'assurer que les Canadiens puissent respecter cette nouvelle recommandation, Santé Canada est à la recherche de moyens d'accroître la présence de vitamine D dans l'approvisionnement alimentaire. En premier lieu, l'organisation cherche à accroître le niveau obligatoire dans le lait à 5 microgrammes (μg) par quantité de référence de 250 millilitres (comparativement aux 2,3 μg actuels).

Il est donc important d'ajuster l'enrichissement du lait en vitamine D afin de refléter la valeur quotidienne révisée pour que les Canadiens puissent continuer de miser sur le lait qu'ils consomment pour combler leurs besoins en vitamine D. Par ailleurs, au cours des 20 dernières années, la consommation de produits laitiers a changé — en effet, la consommation de lait nature a diminué, alors que celle de fromage et de yogourt a augmenté; ceux-ci seraient d'excellents véhicules pour fournir davantage de vitamine D à la population canadienne.

Les PLC appuient l'augmentation suggérée pour l'enrichissement obligatoire du lait en vitamine D en fonction de la nouvelle VQ de 800 UI afin que la population canadienne puisse continuer de miser sur le lait pour combler ses besoins en vitamine D. Les PLC soutiennent également d'étendre l'enrichissement en vitamine D au yogourt et au fromage sur une base volontaire. Cette approche serait cohérente avec les recommandations du *Guide alimentaire canadien* pour le groupe Lait et substituts.





Section 6 L'initiative *proAction*

Bien avant de s'inscrire dans la conscience collective, la protection de l'environnement et le bien-être animal étaient déjà bien ancrés dans les valeurs des producteurs laitiers canadiens. Ceux-ci sont de dévoués intendants de la terre puisque leur ferme, leur famille et leur gagne-pain dépendent de la santé du bétail et de la durabilité des pratiques agricoles. Et il ne s'agit pas seulement de considérations pratiques, mais d'une question de fierté.

Le développement durable n'a jamais été aussi important pour les Canadiens. C'est pourquoi les PLC mettent en œuvre l'initiative *proAction*. Celle-ci a pour objectif de fournir aux producteurs laitiers un cadre national efficace et coordonné afin qu'ils maintiennent le leadership qui leur permet de produire un lait qui est parmi ceux dont la salubrité et la qualité sont les plus élevées sur la planète. Par l'entremise de *proAction*, les producteurs laitiers canadiens prennent l'initiative d'établir, de respecter et de constamment améliorer des pratiques qui sont déjà reconnues comme étant parmi les meilleures au monde en matière de durabilité à la ferme. Les PLC et leurs membres s'assurent que ce programme évolue continuellement dans le but de correspondre aux meilleures pratiques de l'industrie. À cet égard, il faut reconnaître que *proAction* peut accroître de manière considérable la charge de travail administrative des producteurs. Toutefois, ces derniers comprennent l'importance d'aller encore plus loin pour obtenir et maintenir la confiance des consommateurs.

proAction

INITIATIVE *proAction*³ 6 VOILETS

Les six volets établiront des normes nationales pour la **qualité du lait**, la **salubrité des aliments**, le **bien-être animal**, la **traçabilité du bétail**, la **biosécurité** et **l'environnement**.

³ Une vidéo expliquant *proAction – La durabilité, c'est dans notre nature*, est accessible depuis la page YouTube des PLC. <https://www.youtube.com/watch?v=C2YjrFxA0X0>

L'initiative *proAction*, composée de six volets, a vu le jour avec le lancement du programme Lait canadien de qualité (LCQ) en 1997 et sera complétée en 2023, moment où l'on s'attend à ce que 100 % des fermes laitières canadiennes aient obtenu la certification pour toutes les composantes de l'initiative. Les six volets établiront des normes nationales pour la qualité du lait, la salubrité des aliments, le bien-être animal, la traçabilité du bétail, la biosécurité et l'environnement. Ci-dessous, les détails relatifs à chacun d'entre eux :

- 1. Qualité du lait :** Les producteurs laitiers canadiens respectent rigoureusement, tous les jours, des critères de qualité du lait réglementés afin d'évaluer la qualité du lait à la ferme. Afin de maintenir notre bonne réputation, il importe que les normes canadiennes de qualité du lait demeurent élevées.
- 2. Salubrité des aliments :** Le programme LCQ est conçu pour contribuer à prévenir, surveiller et réduire les risques relatifs à la salubrité des aliments à la ferme, par exemple la contamination du lait. Le programme permet aux producteurs de prouver régulièrement, à des agents de validation à la ferme, qu'ils continuent de satisfaire aux exigences de celui-ci.
- 3. Bien-être animal :** Bien traiter nos animaux et leur offrir d'excellents soins constitue l'une des plus importantes priorités de l'industrie laitière canadienne. Pour quantifier cet aspect, le volet Bien-être animal comprend un programme d'évaluation basé sur les exigences définies dans le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation de bovins laitiers*. Ce programme a été testé avec succès dans les fermes en 2013 et en 2014, et c'est en 2016 que les évaluations



Le conducteur du camion à lait prend un échantillon pour le tester



à la ferme ont été lancées. D'ici septembre 2017, les producteurs maintiendront des registres et des protocoles, et les validations commenceront.

4. Traçabilité du bétail : Aujourd'hui, le lait est traçable de la ferme au consommateur partout au Canada. Une étiquette est systématiquement apposée à l'oreille de chaque bovin depuis l'entrée en vigueur de la réglementation fédérale en 2001. Une réglementation fédérale est attendue en 2017. Celle-ci nous permettra de tracer nos animaux et leurs déplacements — un élément essentiel pour maintenir la confiance des consommateurs envers notre industrie.

5. Biosécurité : Les PLC ont travaillé avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments afin de créer la *Norme nationale — Biosécurité pour les fermes laitières canadiennes*, publiée en 2013. La clé de la biosécurité est la prévention; toutefois, si une maladie animale se déclare dans une ferme, les producteurs travaillent en étroite collaboration avec les vétérinaires afin de la contrôler et d'atténuer les risques de manière à ce qu'elle ne soit pas transmise à l'extérieur de la ferme.

6. Environnement : L'industrie laitière déploie tous les efforts pour améliorer l'efficacité et favoriser l'innovation afin de réduire son impact sur l'environnement. Des investissements sont réalisés afin de réduire l'utilisation d'énergie; d'améliorer la gestion de l'eau, du sol et des éléments nutritifs; de s'adapter à la variabilité du climat; d'accroître la biodiversité; d'augmenter la résilience; et de réduire les déchets. Le volet Environnement de *proAction* misera sur les plans environnementaux de la ferme existants dans les provinces.

En créant un cadre pour l'action et l'innovation dans tous ces domaines, l'initiative *proAction* permettra collectivement aux producteurs de faire preuve d'une gérance responsable pour leurs animaux et l'environnement tout en produisant de manière durable des aliments de grande qualité, salubres et nutritifs pour les consommateurs. La mise en œuvre de l'initiative *proAction* est un processus en cours et les différents programmes

sont actuellement à diverses étapes de développement. Toutefois, nous sommes fiers de faire état du succès que nous avons obtenu à ce jour. En effet, à l'heure actuelle, au Canada :

- 95 % des fermes laitières ont été inspectées au cours des deux dernières années.
- Des échantillons sont prélevés pour contrôler la qualité du lait dans 100 % des réservoirs à lait à la ferme et des camions de lait.
- 99,5 % des fermes sont actuellement inscrites au Programme de salubrité des aliments.
- Tout le lait fait l'objet d'un prélèvement d'échantillon à la ferme afin de permettre à l'industrie de retracer des problèmes qui pourraient survenir une fois que le lait a quitté la ferme.
- Environ 70 % des fermes laitières disposent d'un plan environnemental de la ferme et d'un plan d'action établi afin d'améliorer des conditions environnementales précises sur les lieux.
- La production de 1 kilogramme (kg) de lait canadien nécessite seulement 20 litres (L) d'eau et n'émet que 1 kg de CO₂, ce qui est comparable ou inférieur aux empreintes en eau et en carbone du lait produit dans d'autres pays producteurs de lait, selon l'analyse du cycle de vie menée en 2011⁴.

Grâce à la gestion de l'offre, les producteurs laitiers canadiens bénéficient de la relative stabilité et de la constance du marché à long terme dont ils ont besoin pour se concentrer et investir dans des initiatives de durabilité telles que *proAction*. La durabilité, ainsi que l'amélioration continue des meilleures pratiques à la ferme, ne sont pas seulement importantes pour les producteurs laitiers canadiens, elles le sont également pour l'ensemble de la population canadienne. Sans la gestion de l'offre, il pourrait ne pas être possible de consentir les efforts et investissements à la fois considérables et continus requis pour atteindre les objectifs de durabilité fixés par *proAction*.



⁴ *Environmental and Socioeconomic Life Cycle Assessment of Canadian Milk*. Quantis, Agéco et CIRAI, novembre 2012



Conclusion

À titre de membre élu au Parlement, les électeurs canadiens et les intervenants du gouvernement font appel à vous pour obtenir conseils et assistance, et pour créer et soutenir des politiques qui auront le potentiel d'avoir un impact grandement positif dans leur vie. Nous espérons que la lecture de ce document d'information vous aura permis de mieux comprendre le secteur laitier canadien — notre histoire, nos défis et les éléments qui en font une partie unique et dynamique de l'économie du Canada et du tissu rural. Au cours de cette 150^e année du Canada, nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec vous en vue d'assurer la stabilité et la prospérité de l'industrie laitière canadienne et de la gestion de l'offre pour les générations futures.

Nous sommes impatients de vous rencontrer, ainsi que votre personnel, pour discuter plus en détail de ces sujets.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous en cas de questions ou de commentaires.

Cordialement,

Les Producteurs laitiers du Canada





Annexes

Annexe A Résultats du sondage d'Environics — votre opinion est importante pour nous!

En 2015, les PLC ont réalisé un sondage afin de connaître l'opinion de la population canadienne sur notre industrie et les nombreux défis auxquels elle fait face. Le sondage a été réalisé par téléphone par Environics auprès d'un échantillon de 1 707 Canadiens. Les résultats ont été pondérés statistiquement pour assurer que l'âge et le sexe des répondants de l'échantillon reflètent ceux de la population selon le recensement de 2011. La marge d'erreur était de plus ou moins 2,4 points de pourcentage (et l'intervalle de confiance, de 95 %).

Nous sommes fiers de rapporter que la vaste majorité des Canadiens soutiennent notre industrie et reconnaissent la qualité de nos produits, notre impact sur les communautés et la nécessité d'avoir du lait canadien frais sur le marché.

RÉSULTATS DU SONDRAGE :

Impressions générales sur l'industrie laitière canadienne

85 %

des Canadiens croient qu'il est **important que notre gouvernement protège** notre industrie laitière dans toutes les négociations de libre-échange.

90 %

des Canadiens croient que le fait d'acheter du lait canadien a **des répercussions positives pour l'ensemble de la communauté**, et non seulement pour les producteurs.

86 %

des Canadiens croient que l'industrie laitière canadienne est **stable et fiable**.

Importance du lait canadien pour les consommateurs canadiens

91 %

des Canadiens affirment qu'il est important que le lait qu'ils consomment soit **produit au Canada**.

70 %

des Canadiens affirment qu'ils préféreraient du **lait canadien**, et ce, même s'il coûte un peu plus cher que du lait étranger moins cher.



Annexe B FAQ sur le secteur laitier

Q La gestion de l'offre constitue-t-elle un obstacle au commerce international ?

R Non. Tous les pays ont des secteurs sensibles qu'ils souhaitent protéger. Les États-Unis, par exemple, restreignent depuis longtemps les importations de sucre et de produits laitiers; le Japon possède un long historique de protectionnisme dans le secteur du riz; et la Nouvelle-Zélande a toujours ardemment défendu son programme pharmaceutique. De plus, la gestion de l'offre n'a jamais empêché le Canada de conclure des accords de commerce international. Depuis 1994, le Canada a négocié 13 accords commerciaux avec 53 pays — tout en maintenant la gestion de l'offre⁵.

Q Le prix à la consommation du lait au Canada est-il toujours plus élevé qu'ailleurs ?

R Non. Contrairement à ce que certains pourraient prétendre, au Canada, les prix à la consommation du lait sont similaires à ceux d'autres pays. En fait, une étude de Nielsen menée en 2016 a démontré que les consommateurs ont payé en moyenne 1,48 \$/L pour du lait frais au Canada, comparativement à 1,68 \$ en Nouvelle-Zélande; 1,75 \$ en France; 1,22 \$ aux États-Unis; 1,09 \$ en Allemagne; et 3,08 \$ en Chine. **Fait encore plus important, les pays qui n'appliquent pas la gestion de l'offre subventionnent généralement de façon importante leur industrie laitière; ces sommes proviennent directement de la poche des contribuables de ces pays, qui sont essentiellement forcés de payer deux fois pour leur lait.**

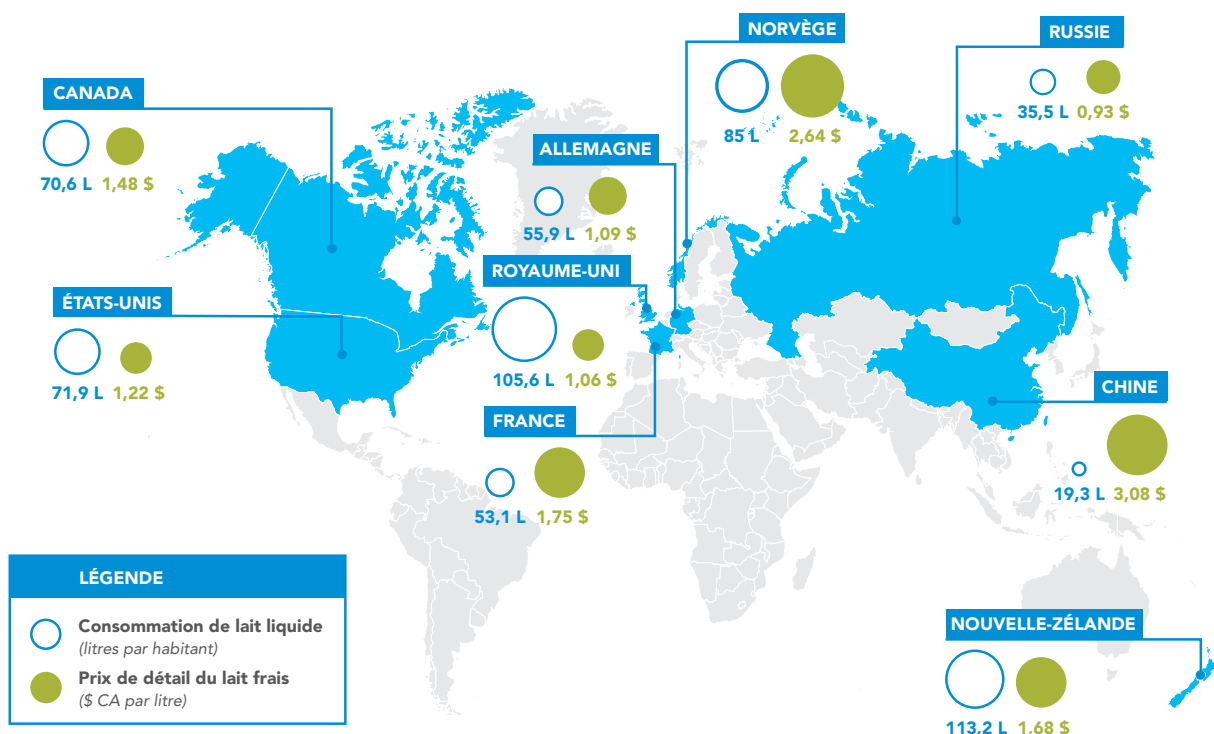
Il est essentiel de garder en tête que le prix du lait au Canada est le reflet du prix que les consommateurs sont prêts à payer. Dans la chaîne de valeur des produits laitiers, les producteurs

sont au début, les transformateurs dans le milieu et les détaillants, à la fin. Les détaillants ont toujours fixé le prix de détail du lait. **À vrai dire, il n'y a aucun lien direct entre le prix qu'un producteur reçoit et le prix de détail.** À titre d'exemple, en 2015, même si le prix reçu par les producteurs laitiers canadiens pour leur lait a diminué considérablement, les prix à la consommation des produits laitiers ont augmenté de 1 %.

Par ailleurs, dans les pays où la production laitière n'est pas réglementée (c.-à-d., où la gestion de l'offre n'existe pas), par exemple en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Australie, il y a une divergence considérable entre les prix à la production et les prix à la consommation. Dans de nombreux cas, les prix se sont accrus pour les consommateurs, tandis que les revenus des producteurs ont diminué.

Q Le secteur laitier canadien devrait-il aspirer à un rôle plus important dans le marché de l'exportation ?

R Les PLC croient que le Canada a un rôle à jouer dans le marché d'exportation spécialisé mondial. Cependant, le fait est que les produits laitiers ne sont pas un produit de base très exporté. **En effet, moins de 10 % de la production laitière mondiale est exportée**, et le marché mondial de l'exportation compte déjà de gros joueurs bien établis tels que les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et des pays de l'Union européenne, qui profitent d'un avantage concurrentiel en raison de leurs faibles coûts de production et des généreuses subventions gouvernementales qu'ils reçoivent. Cette situation crée donc des inégalités sur les marchés d'exportation, et non pas des débouchés économiques.





De plus, il est bien connu que les marchés d'exportation peuvent souvent être volatils. Actuellement, les prix sont très faibles sur le marché mondial des produits laitiers en raison des surplus de production. Cette situation a entraîné ce que certains appellent la « crise mondiale du secteur laitier » et a eu un impact sur tous les marchés laitiers du monde. La crise internationale qui fait actuellement rage dans le secteur laitier est le parfait exemple de ce qui peut se produire lorsque le marché tourne au vinaigre, et c'est exactement pour cette raison que les producteurs laitiers canadiens préfèrent la relative stabilité offerte par la gestion de l'offre. Comme tous les autres propriétaires d'entreprises, les producteurs laitiers prennent leurs décisions d'affaires en fonction de ce qui est sensé d'un point de vue commercial.

Q Est-il possible pour de nouveaux joueurs de faire leur entrée sur le marché en vertu du système actuel?

R Oui. La sécurité relative que permet le système de gestion de l'offre constitue un incitatif pour les jeunes agriculteurs à faire leur entrée dans l'industrie laitière. Chaque province canadienne dispose maintenant d'un programme d'aide au démarrage pour encourager les nouveaux producteurs à entrer dans l'industrie. Quelques provinces ont même amélioré leur programme en se basant sur les commentaires des participants. À l'heure actuelle, les programmes d'aide au démarrage prêtent ou allouent un quota aux nouveaux producteurs. Ceux-ci bénéficient également d'occasions de mentorat. Plus de jeunes producteurs se lancent dans l'industrie laitière parce que la gestion de l'offre engendre prévisibilité et stabilité — et non pas malgré la gestion de l'offre.

Q La gestion de l'offre nuit-elle à l'innovation et à l'investissement?

R Non. **La gestion de l'offre fournit la stabilité dont les producteurs ont besoin pour continuellement investir en toute confiance dans leur ferme.** De plus, la gestion de l'offre permet au secteur laitier canadien d'investir chaque année des millions de dollars dans la recherche et le développement. Il est dans l'intérêt supérieur non seulement du secteur et des producteurs, mais également du Canada de demeurer à la fine pointe de l'innovation. À titre d'exemple, le secteur laitier canadien est reconnu comme étant un chef de file mondial en matière de génétique laitière et de commerce de la génétique laitière. En outre, au Canada, le rendement moyen par vache laitière a augmenté de 5 % par rapport à 2014-2015, et a connu une hausse totale de 145 % depuis l'établissement de la gestion de l'offre en 1973! Les PLC investissent dans la recherche laitière depuis plus de 25 ans, y consacrant un budget annuel de 1 960 000 \$. Cela comprend 1 200 000 \$ par année pour la recherche sur la nutrition humaine et 760 000 \$ pour la recherche sur la production laitière. L'amélioration du rendement par vache et nos investissements

continuels et considérables en recherche et en innovation sont la preuve de l'engagement du secteur laitier à continuellement améliorer l'efficacité et la durabilité de ses fermes, de même que la croissance de l'industrie.

Q Les producteurs laitiers canadiens sont-ils tous riches?

R Non. Une ferme laitière moderne est une exploitation complexe qui requiert des producteurs un investissement considérable et constant pour la maintenir. En raison des importants investissements requis pour l'équipement, l'immobilier, la main-d'œuvre et le quota, l'on pourrait faire valoir que beaucoup de producteurs laitiers, tout comme c'est le cas pour d'autres entrepreneurs, ont beaucoup d'**actifs**. Cependant, pour un producteur laitier, ces actifs représentent des coûts non récupérables tout simplement requis pour faire des affaires — ils ne sont pas synonymes d'argent liquide et ne devraient pas être considérés de la même manière qu'un salaire annuel. Afin d'obtenir la pleine valeur en argent de leurs actifs, les producteurs devraient vendre leur ferme et se retirer complètement du secteur!

Q Le lait canadien contient-il des hormones de croissance telles que la STbr?

R Non. Contrairement à ailleurs dans le monde, par exemple aux États-Unis, l'hormone de croissance Somatotrophine bovine recombinante (STbr) est illégale au Canada due aux possibles impacts sur la santé des animaux. Les producteurs laitiers canadiens ont grandement à cœur le bien-être de leurs animaux et la santé de la population canadienne. Tout le lait produit au Canada est exempt de STbr.

Q Le lait canadien contient-il des OGM?

R Non. Les vaches canadiennes ont accès à un mélange et à une variété de végétaux, et c'est ce qu'elles mangent; certains peuvent être génétiquement modifiés, et d'autres non. Cependant, le facteur le plus important à garder en tête est que le fait de **manger des aliments génétiquement modifiés ne change pas la génétique d'un animal (ou d'une personne)**; si l'on donnait du chocolat à manger à une vache, elle ne produirait pas du lait au chocolat. De façon similaire, **bien qu'une vache puisse consommer des aliments génétiquement modifiés, le lait qu'elle produit n'est pas génétiquement modifié. L'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'Office des normes générales du Canada, et la Food and Drug Administration des États-Unis reconnaissent tous cet état de fait du point de vue scientifique et juridique.** Cela étant dit, le secteur laitier canadien continue de respecter les choix des consommateurs : toutes les marques de lait biologique offrent du lait produit par des vaches qui ne mangent pas de cultures génétiquement modifiées.

⁵ Y compris l'AECG et le PTP.



Le gouvernement
a un rôle essentiel
à jouer,
particulièrement
en ce qui a trait
à la **gestion des
importations.**

Annexe C Gestion des importations et réglementation interne

Le système de gestion de l'offre du Canada repose sur trois piliers également importants : le prix à la production, la planification de la production et la gestion des importations. Nous sommes reconnaissants du soutien continu dont bénéficie la gestion de l'offre de la part de l'ensemble des partis politiques. Cependant, pour assurer la pérennité du système, chacun de ces piliers doit être soigneusement administré et protégé. À cet égard, le gouvernement a un rôle essentiel à jouer, particulièrement en ce qui a trait à la gestion des importations. Le gouvernement doit faire appliquer la réglementation interne du Canada afin que les producteurs puissent adéquatement planifier leur production. Simultanément, le gouvernement doit veiller à ce que le contrôle frontalier se fasse de manière prévisible et efficace afin que le troisième pilier de la gestion de l'offre, la gestion des importations, soit maintenu.

Lait diafiltré

La diafiltration est une étape additionnelle du processus de concentration des protéines qui **peut** se produire après l'ultrafiltration afin d'obtenir une concentration protéique plus élevée. Pour de nombreux concentrés de protéine du lait, le processus commence, puis se termine avec l'ultrafiltration — sans l'ajout de diluant. Puisque le concentré de protéine du lait est très épais après le processus d'ultrafiltration, il doit





être dilué avant d'entrer dans une seconde phase de filtration afin d'atteindre une concentration protéique encore plus élevée. Cette deuxième filtration, qui a lieu après la dilution du rétentat de l'ultrafiltration, s'appelle diafiltration.

Le lait diafiltré est importé en tant qu'« ingrédient », ce qui lui permet d'entrer au Canada sans être assujéti à des tarifs douaniers. En vertu des normes canadiennes de composition du fromage, un pourcentage minimal des protéines utilisées dans la fabrication de celui-ci doivent avoir comme source le lait. Certains transformateurs se servent des matières protéiques de lait pour atteindre leur minimum requis de lait dans la fabrication du fromage, plutôt que de les utiliser pour leur pourcentage permis d'ingrédients.

Le lait diafiltré ne peut pas être considéré « ingrédient » lorsqu'il traverse la frontière et « lait » dans la fabrication du fromage. Le gouvernement doit agir en toute urgence et faire appliquer les normes de composition existantes pour le fromage.

Il s'agit d'un enjeu interne qui a un impact sur le droit souverain du Canada de mettre en application ses propres règlements et politiques alimentaires. Le gouvernement doit faire appliquer les normes canadiennes de composition du fromage pour veiller à ce que les pourcentages de lait et d'ingrédients requis dans le fromage soient respectés.

Mauvais usage du Programme d'exonération des droits

Certains importateurs utilisent le Programme d'exonération des droits pour importer des produits laitiers (et d'autres aliments) et reporter leurs paiements de droits de douane, et ce, pour une période pouvant aller jusqu'à quatre ans avant de réexporter les produits.

Le Programme d'exonération des droits n'a manifestement pas été conçu pour les aliments — qui sont pour la plupart périssables (avant quatre ans).

Les produits visés par la gestion de l'offre sont soumis à un programme qui leur est propre, appelé Programme d'importation pour réexportation.

Le 18 novembre 2016, le gouvernement du Canada a annoncé son intention de tenir des consultations sur les programmes susmentionnés avec les intervenants de l'industrie relativement à des modifications potentielles au Programme d'exonération des droits et au Programme d'importation pour réexportation. Les PLC demanderont donc au gouvernement d'exclure les produits visés par la gestion de l'offre du Programme de report des droits puisque le Programme d'importation pour réexportation existe déjà pour ces produits (produits laitiers et volaille), pour les cas où des produits sont importés dans le but de réexporter des produits alimentaires à valeur ajoutée.

Décisions anticipées de l'ASFC

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) publie des décisions anticipées pour aider la communauté des importateurs à déterminer le classement tarifaire approprié des marchandises. L'objectif des décisions anticipées est de garantir que le numéro de classement tarifaire utilisé par un importateur est considéré comme adéquat par l'ASFC. Les décisions anticipées précisent aux importateurs la manière dont les marchandises seront classées, ce qui facilite l'atteinte des exigences de documentation associées au dédouanement des marchandises à la frontière.

Malheureusement, il n'existe actuellement pas de processus officiel pour savoir si une décision a été publiée, pour porter une décision en appel, ou même pour savoir si une enquête

est menée par l'ASFC sur une plainte soumise au sujet d'une décision. Cette lacune compromet le troisième pilier de la gestion de l'offre, soit la gestion des importations, et par le fait même la capacité des producteurs laitiers canadiens de planifier adéquatement leur production.

Lorsque l'ASFC rend des décisions anticipées pour des importateurs potentiels en matière de classement tarifaire, cela devrait être fait au moyen d'un processus transparent afin que les intervenants soient au courant et puissent émettre des commentaires et réagir, le cas échéant. Le gouvernement doit s'engager à rendre transparentes les décisions anticipées pour la classification des importations et travailler avec l'industrie laitière canadienne en vue d'aborder les problèmes associés au contournement des mesures tarifaires.



Annexe D Stratégie nationale de recherche laitière — investir dans l'avenir du secteur laitier

Principes directeurs

Le processus d'élaboration et de mise en oeuvre de la Stratégie nationale de recherche laitière et de transfert des connaissances est guidé par les principes suivants :

- transparence
- inclusivité
- intégrité
- fondé sur une méthode scientifique crédible et rigoureuse
- responsabilité sociale

Contexte

Les PLC croient que leur long historique d'investissements dans la recherche :

- améliore les programmes, les opérations et la valeur des produits des fermes laitières;
- favorise l'innovation et la rentabilité dans le secteur laitier;
- encourage l'amélioration continue des méthodes de production durable de produits laitiers nutritifs et de qualité;
- améliore la compréhension du rôle des produits laitiers dans la santé.



Efficacité et durabilité des fermes laitières

Résultats visés

- De nouvelles technologies et pratiques ont été élaborées dans le but d'optimiser la productivité des fermes et la longévité des vaches laitières.
- Des pratiques de gestion optimales ont été élaborées afin de réduire au minimum l'impact environnemental de la production laitière et de permettre l'adaptation aux changements climatiques.
- Des pratiques de gestion optimales des fermes ont été élaborées dans le but d'appuyer les programmes à la ferme (c.-à-d. *proAction*).

Priorités relatives aux investissements

- Amélioration génétique des bovins laitiers (fertilité, productivité, efficacité alimentaire)
- Reproduction des vaches laitières (incluant les pratiques et outils alternatifs à l'utilisation d'hormones de reproduction)
- Nutrition des bovins laitiers
- Sélection et gestion des fourrages en vue d'en améliorer le rendement, la résistance, la conservation, la qualité et la digestibilité
- Réduction de l'empreinte environnementale, y compris le méthane d'origine entérique, l'énergie et l'eau



Santé et bien-être des animaux

Résultats visés

- Des outils et des pratiques de gestion optimales ont été élaborés dans le but de réduire les pertes économiques à la ferme découlant de maladies qui limitent la production et les risques pour la santé liés aux maladies présentant un potentiel zoonotique.
- Des pratiques de gestion optimales ont été identifiées afin d'améliorer la santé et le bien-être des vaches et ainsi d'en optimiser la productivité et la longévité.
- Des mesures du bien-être simples et efficaces ont été élaborées et utilisées pour évaluer l'impact sur les vaches de l'environnement de production en constante évolution.

Priorités relatives aux investissements

- Stratégies destinées à atténuer les maladies infectieuses ciblées : mammite, paratuberculose, salmonellose, leucose, diarrhée virale bovine
- Amélioration génétique des vaches laitières (résistance aux maladies)
- Prévention, gestion et traitement de la boiterie
- Problèmes de santé et de bien-être liés à la période de transition des vaches laitières
- Pratiques de gestion optimales en matière d'atténuation de la douleur et d'euthanasie, et outils de prise de décisions fondés sur des données scientifiques
- Conception durable des étables pour les systèmes traditionnels et alternatifs de logement des bovins laitiers
- Obstacles à l'adoption des pratiques de gestion optimales
- Aspects sociétaux de la santé et du bien-être des bovins laitiers (p. ex. perception des consommateurs)

Communication et transfert des connaissances

Les PLC reconnaissent que la communication de leurs succès en matière d'investissements dans la recherche ainsi que la mobilisation et le transfert des résultats constituent une partie du continuum de recherche essentielle à la croissance du secteur. Pour cette raison, les PLC s'engagent à élaborer un cadre collaboratif de communication et de transfert des connaissances qui vise les objectifs suivants :



Les PLC reconnaissent la nécessité de renforcer les partenariats avec leurs organisations membres, les gouvernements et les intervenants pour développer collectivement la capacité de recherche et ainsi assurer la croissance du secteur.

Les PLC souhaitent optimiser les investissements des producteurs à l'échelle nationale et provinciale en adoptant une approche coordonnée et collaborative en matière de recherche sur la production laitière et la nutrition.

Résultat visé

COORDINATION, COLLABORATION ET COMMUNICATION

Un cadre collaboratif servant à coordonner les investissements nationaux en recherche laitière et à tirer profit des partenariats à tous les niveaux (provincial et national) a été élaboré dans le but d'optimiser les résultats de la recherche pour les producteurs investisseurs.

Priorités relatives aux investissements

- Créer un comité relevant du Conseil d'administration des PLC qui soit chargé d'examiner et d'évaluer en continu les besoins, les priorités et les investissements des producteurs laitiers en matière de recherche en production laitière ainsi qu'en santé et nutrition humaines.
- Échanger de l'information et diffuser les nouvelles connaissances issues des résultats de la recherche pancanadienne aux producteurs laitiers.
- Préparer et instaurer un plan de communication afin de faire état des investissements en recherche qui contribuent à l'amélioration et à la croissance du secteur et à accroître la valeur des produits laitiers canadiens.



Composition, qualité et salubrité du lait

Résultats visés

- Des moyens de moduler naturellement la composition du lait ainsi qu'en améliorer la qualité et la valeur ont été identifiés, permettant potentiellement le développement de nouveaux produits laitiers.
- Des stratégies ont été créées dans le but de réduire de manière durable l'utilisation d'antimicrobiens, tout en assurant la biosécurité des fermes, de même que la santé et le bien-être des bovins laitiers.

Priorités relatives aux investissements

- Microbiologie – amélioration de la compréhension de l'impact des microbes sur la composition et la qualité du lait et des produits laitiers
- Évaluation de l'utilisation d'antimicrobiens dans les troupeaux laitiers canadiens
- Élaboration de pratiques et d'outils alternatifs à l'utilisation d'antimicrobiens



Le rôle des produits laitiers et de leurs composantes dans la nutrition et la santé humaines

Résultats visés

- Un appui supplémentaire a été fourni afin de préciser le rôle des produits laitiers, particulièrement ceux à pleine teneur en gras, dans la santé cardiometabolique et le vieillissement en santé.
- D'autres données ont été fournies pour définir le rôle du lait et du yogourt avec sucre ajouté sur la qualité de l'alimentation et la santé.
- Le rôle des produits laitiers dans la santé musculosquelettique, notamment la prévention de l'ostéoporose et des fractures liées à l'ostéoporose, a été renforcé.
- De la recherche a été menée sur la valeur des produits laitiers dans une alimentation saine et durable (incluant une alimentation à base d'aliments d'origine végétale).

Priorités relatives aux investissements

- Le rôle des produits laitiers, particulièrement de ceux à pleine teneur en gras et celui des matrices de produits laitiers particuliers (lait, yogourt et fromage) dans la santé cardiometabolique et le vieillissement en santé, y compris :
 - la prévention du diabète de type 2, du syndrome métabolique, de l'hypertension et des maladies cardiovasculaires
 - le poids et la composition corporelle, et la satiété
 - les facteurs de risque : lipides sanguins, tension artérielle, régularisation de la glycémie, marqueurs d'inflammation
 - les maladies chroniques liées à l'âge
- Le rôle du lait et du yogourt avec sucre ajouté dans la qualité de l'alimentation et la santé cardiometabolique, y compris :
 - l'apport suffisant en éléments nutritifs
 - le poids et la composition corporelle
 - le diabète de type 2, le syndrome métabolique et les maladies cardiovasculaires
- Le rôle des produits laitiers, particulièrement du lait, dans la santé musculosquelettique, y compris :
 - la qualité des muscles et des os
 - la prévention de la sarcopénie, de l'ostéoporose, des chutes et des fractures liées à l'ostéoporose
- Le rôle des produits laitiers dans une alimentation saine et durable (incluant une alimentation à base d'aliments d'origine végétale) :
 - l'apport suffisant en éléments nutritifs et les modèles alimentaires sains
 - le lien entre la nutrition et la santé et les aspects environnementaux et sociaux

- Faire état des investissements en recherche laitière, processus et résultats positifs de la ferme à la table;

- Établir et mettre en place des moyens efficaces de présenter les résultats de la recherche pancanadienne dans le but d'aider les producteurs laitiers à améliorer continuellement leur exploitation agricole;

- Communiquer aux intervenants du secteur de la santé les conclusions concernant le rôle des produits laitiers dans la saine alimentation des Canadiens.

Ryan Wert
Stanlee Farms

Pour nous joindre :

Siège social
21, rue Florence
Ottawa (Ontario) K2P 0W6
Tél. : 613 236-9997
info@dfc-plc.ca

Edmonton
1303, 91^e Rue Sud-Ouest
Edmonton (Alberta) T6X 1H1
Tél. : 780 453-5942

Mississauga
6780, chemin Campobello
Mississauga (Ontario) L5N 2L8
Tél. : 905 821-8970

Montréal
1801, avenue McGill College, bureau 700
Montréal (Québec) H3A 2N4
Tél. : 514 284-1092 / 1 800 361-4632

Moncton
500, rue Saint-George
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1Y3
Tél. : 506 855-8804



producteurslaitiers.ca



MC